

LE SACRE COEUR OU L'ENFER DES « BONNES » INTENTIONS

(in « Contexte du projet » - dans la bibliothèque)

Un exemple très actuel des contradictoires positions officielles est lié à l'inscription récente du Sacré Cœur de Montmartre aux monuments historiques, quatre années seulement après la réhabilitation en 2016, par l'Assemblée Nationale, des victimes de la Commune (supra). Un article du Monde rapporte de manière bienveillante les propos du Ministère de la Culture¹ qui acte ce statut dans le cadre d'une « signification symbolique de réconciliation, puisqu'il protège en même temps un lieu du culte catholique et le théâtre de la révolte du peuple de Paris », c'est à dire la basilique, ses abords, et le square Louise Michel. Le Monde rappelle opportunément et fidèlement que « le Sacré-Cœur est visité par 10 millions de personnes par an » et aussi, dans un souci de précision, que la construction de la basilique « avait répondu à un vœu émis en octobre 1871 pour expier la défaite de la France face à la Prusse », ce qui n'est pas tout à fait exact, comme nous allons le voir. Nous rappellerons à notre tour, tout aussi utilement, les étapes et le contexte politique de la construction de la basilique :

- le 4 septembre 1870, Félix Fournier, évêque de Nantes, adresse un courrier aux curés de son évêché dans lequel attribue la défaite française à un châtement divin, « après un siècle de déchéance morale depuis la révolution de 1789 » (et donc celles qui ont suivi, 1830 et 1848). Ce document est fort probablement à l'origine du vœu d'Alexandre Legentil, et du projet du Sacré Cœur.

- en 1870, Alexandre Legentil, propriétaire du grand magasin Au Petit Saint-Thomas à Paris, et président de la société Saint-Vincent-de-Paul, rebondissant sur cette volonté d'absolution créé, avec son beau-frère Hubert Rohault de Fleury et le soutien du cardinal Pie, évêque de Poitiers², une confrérie patriotique et spirituelle, le « Vœu national » dans le but de réaliser la « consécration nationale de la France ». Ils souhaitent construire un sanctuaire dédié au Sacré Cœur de Jésus, principe qui repose sur l'esprit d'expiation. Les deux beaux-frères sont en outre disciples de Frédéric Ozanam, fondateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qui « a uni au service des plus pauvres le monde orléaniste des affaires de la rive droite au monde légitimiste de l'aristocratie terrienne de la rive gauche³ ».

- en janvier 1871, Alexandre Legentil rédige un vœu:

En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore. En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège, et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ nous nous humilions devant Dieu et réunissant dans notre amour l'Église et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés. [...] Nous promettons de contribuer à l'érection à Paris d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus.

Le vœu d'Alexandre Legentil entre dans un contexte politique, militaire et religieux qu'il est nécessaire de resituer pour en prendre la mesure :

- le contexte politico-religieux français : le 24 mai 1873, le Maréchal Mac Mahon est élu président de la République par l'Assemblée Nationale, alors dirigée par une majorité de députés royalistes élus en février 1871. La politique menée est celle de l'Ordre moral, favorable à une « reprise en main » de la société par l'église catholique. La France rurale (2/3 des votants en 1876), effrayée par les républicains, de dangereux « partageux qui veulent modifier la répartition de la propriété des terres »⁴ est très majoritairement en faveur des monarchistes. A Paris, les communards avaient en outre pris des mesures sociales qui avaient malmené leur attachement traditionaliste à la famille et à la religion catholique.

Le 23 juillet 1873, cette assemblée nationale vote la basilique d'utilité publique. Janice Best, dans « Les Monuments de Paris sous la Troisième République, contestation et commémoration du passé »⁵, écrit :

[La basilique] devint une partie intégrante du programme du gouvernement Mac-Mahon de rétablir l'ordre moral et la Monarchie, à la suite des événements de la Commune de Paris.

- Le Risorgimento : une autre dimension du contexte politico-religieux est celle de l'unification de l'Italie, appelée Risorgimento. Les troupes de Napoléon III participent d'abord à l'unification italienne contre l'empire d'Autriche en 1859, afin de « favoriser le principe de souveraineté des peuples », mais aussi dans l'espoir d'annexer Nice et la Savoie⁶. Napoléon finit par modérer son action italienne en raison de la menace prussienne, mais aussi pour rassurer les catholiques, inquiets des torts causés aux intérêts de Pie IX par l'annexion de Rome, capitale des états pontificaux, en septembre 1870. Ce sont les « attentats sacrilèges » qu'évoque Legentil dans le texte de son vœu. Napoléon III, s'opposant à l'annexion par l'Italie des dernières possessions du pape, Victor-Emmanuel, premier roi d'Italie, profitera de sa chute pour achever l'unification de la péninsule. Le pape Pie IX se considère dès lors « prisonnier au Vatican ». C'est cette déclaration, provoquée par l'achèvement de l'unification italienne, qui va faire dire à Legentil : « nous avons été coupables et justement châtiés » [...] « par nos malheurs ».

Quelques uns des accomplissements de Pie IX donneront une idée du contexte religieux de l'époque, soutenu par Legentil :

- reconnaissance de l'esclavage qui, « en lui-même, n'est dans sa nature essentielle pas du tout contraire au droit naturel et divin, et il peut y avoir plusieurs raisons justes d'esclavage » ;

- rédaction du Syllabus de l'encyclique Quanta cura en 1864, « Recueil renfermant les principales erreurs de notre temps », qui condamne le monde moderne, le rationalisme, le socialisme, la science. Le Syllabus inclut dans la liste de ces erreurs le fait que « le

Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne » ;

- proclamation du dogme de l'immaculée conception ;

- proclamation de l'infaillibilité pontificale.

- la notion de « recharge sacrale » encadre également le contexte de la construction de la basilique : celle-ci est liée à la volonté, au XIXème, des autorités catholiques de « reconstituer la puissance sacrale des pratiques religieuses, des objets et lieux saints, à la suite de la désacralisation radicale et destructrice opérée par la Révolution française »⁷.

- le contexte géographique : la loi d'utilité publique offre à l'archevêque de Paris la possibilité d'acquérir un terrain sur la colline de Montmartre, par voie d'expropriation si nécessaire. Ce site présente un double intérêt : il fera de la basilique le bâtiment le plus haut et donc le plus visible de la capitale, et il se trouve précisément sur les lieux où commença la Commune de Paris, là où étaient entreposés les canons de la Garde nationale que Thiers tenta de récupérer en envoyant l'armée. L'occupation de ce terrain va permettre d'achever l'œuvre d'expiation. A la suite du vote d'utilité publique de 1873, a lieu le 16 juin 1875 la cérémonie de pose de la première pierre de la basilique. Rohault de Fleury écrira :

Oui, c'est là où la Commune a commencé, là où ont été assassinés les généraux Clément-Thomas et Lecomte, que s'élèvera l'église du Sacré Cœur ! Malgré nous, cette pensée ne pouvait nous quitter pendant la cérémonie dont on vient de lire les détails. Nous nous rappelions cette butte garnie de canons, sillonnée par des énergumènes avinés, habitée par une population qui paraissait hostile à toute idée religieuse et que la haine de l'Église semblait surtout animer.

La basilique sera achevée en 1923. Elle s'est imposée, indique la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Ile-de-France comme une référence en matière d'architecture religieuse au moins jusque dans les années 1950, et est devenue un édifice parisien incontournable voire iconique pour les nombreux visiteurs de la capitale.

Il n'est plus très utile de commenter les raisons pour lesquelles l'inscription du Sacré Cœur de Montmartre aux monuments historiques n'a pas une « signification symbolique de réconciliation ». Elles s'imposent d'elles-mêmes par le récit du contexte. Il ne s'agit pas de n'importe quelle version du culte catholique, dans n'importe quel contexte, ni de n'importe quelle révolte du peuple de Paris. La votation va plutôt consacrer une irréductible irréconciliation.

Pour conclure ce délicat chapitre, notons la position intéressante, mais ajoutant quelque peu à la confusion générale, du Ministère des armées, qui propose, afin « d'étoffer votre culture générale et briller le matin devant vos collègues à la machine à café », sa version

de la réconciliation que constitue le Sacré Coeur :

Les mémoires collectives ont retenu que l'Assemblée nationale vote le 23 juillet 1873 l'édification d'une église à Montmartre, lieu où débuta le soulèvement parisien, comme symbole de réconciliation et pour laver les crimes commis lors de ce conflit franco-français⁸.

Quant à la thèse souvent avancée de « la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, érigée pour expier les crimes de la Commune en application de la loi du 24 juillet 1873 », qui opère un raccourci avec l'histoire, elle nous vient, de manière étonnante, du « rapport d'information fait en application de l'article 145 du règlement au nom de la mission d'information sur les questions mémorielles » du 18 novembre 2008, signé du président de l'Assemblée nationale d'alors, Bernard Accoyer, UMP accompli. Saluons les bonnes intentions.

1 - https://www.lemonde.fr/culture/article/2020/10/21/le-sacre-c-ur-de-montmartre-est-desormais-inscrit-aux-monuments-historiques_6056889_3246.html

2 - Et porte-parole de l'infaillibilité du pape (sic) au concile du Vatican.

3 - Jacques Benoist, Le Sacré-Cœur de Montmartre, éditions de l'Atelier, 1992

4 - https://fr.wikidia.org/wiki/Ordre_moral

5 - Ed. L'Harmattan, 2010

6 - La France y gagnera la Lombardie, qui sera rétrocédée à Victor-Emmanuel II, mais aussi, après l'annexion des duchés de Parme, Modène et de Toscane, elle recevra effectivement la Savoie et le comté de Nice.

7 - https://fr.wikipedia.org/wiki/Recharge_sacrale

8 - <https://www.defense.gouv.fr/portail/dossiers/le-saviez-vous/le-saviez-vous-le-sacre-coeur-symbole-de-reconciliation-nationale>